

Charenton

magazine

N° 140 - Avril 2009

velib'

s'installe à Charenton !



SOMMAIRE

avril 2009 N° 140

Trois Charentonnais distingués par la République

4

L'éducation au développement durable, une formation citoyenne

6

10



Vélib' s'installe à Charenton !

DOSSIER



14

Le pôle de Médiation sociale : un outil d'accès à la solidarité pour tous

22

Coup d'envoi du chantier du gymnase Henri Guérin

28

Elus et habitants prennent la parole

24



Votre Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice vous informe

30

Bloc-notes

Charenton magazine N° 140 - avril 2009

48, rue de Paris - Tél. 01.46.76.46.76

Directeur de la publication. Jean-Marie Brétillon

Directeur de la rédaction. Anne-Marie Thierce

Rédaction. Céline Lormier - Denis Bansard - Photos. G. Boynard - C. Lormier - A. Perru - I. Stefan

Mise en page. C. Doumbé - Impression. Maulde et Renou Paris

Chers Charentonnais,

A la lecture du Charenton Magazine, les plus attentifs d'entre vous observeront sans doute une légère évolution de votre journal municipal.

Notre bulletin que j'ai toujours souhaité clair, agréable à lire, très illustré, évolue légèrement pour en faciliter la lecture par des repères et des thématiques plus affirmées.

Nouveauté aussi : vous retrouverez régulièrement plusieurs pages consacrées aux activités de notre Communauté de communes Charenton/Saint-Maurice, au travers notamment des manifestations culturelles, de la vie économique ou des actions commémoratives.

Mais je souhaite également que ce magazine soit plus informatif et davantage en lien avec l'actualité, malgré sa périodicité mensuelle. Vous lirez par exemple toute la satisfaction qui est la nôtre de voir avancer très rapidement la construction du lycée Robert Schuman. Sa conception architecturale, esthétique et fonctionnelle, se combine avec son insertion dans l'environnement. Je reste en revanche vigilant sur le projet pédagogique proposé par l'Académie de Créteil.

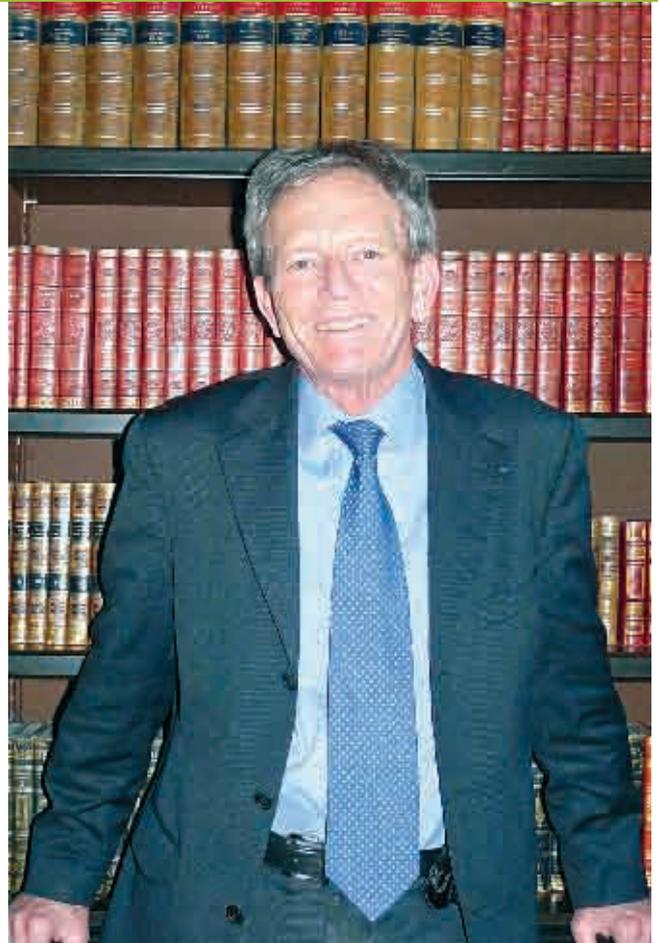
Autre sujet d'actualité : le développement durable. Lycée, opération de rénovation de l'habitat ancien, action citoyenne dans un établissement scolaire, beaucoup de projets s'inscrivent aujourd'hui dans ce cadre comme vous le constaterez dans ce numéro.

Vos suggestions et vos avis seront les bienvenus, notre seule volonté étant que Charenton Magazine soit apprécié par le plus grand nombre d'entre vous. Bonne lecture !

Bien sincèrement.



Le Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne



Albert Bigielman, la mémoire pour l'avenir

Le 19 mars, en présence de Madame Simone Veil, Albert Bigielman a reçu les insignes d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Issu d'une famille juive émigrée de Pologne, Albert Bigielman se retrouve à l'âge de 12 ans déporté avec sa mère au camp de Bergen-Belsen.



Onze mois au cœur de l'horreur

De ces 11 mois passés en plein cœur de l'horreur, il ne dira rien jusqu'en 1981, date à laquelle il est invité par le collègue La Cerisaie à venir témoigner auprès des élèves pour parler de l'impensable.

Le devoir de mémoire

A partir de ce moment, soutenu par sa fille Laurence, il n'aura de cesse de s'impliquer auprès des collégiens. Cent fois, il leur racontera sa jeunesse bafouée. Il écrira même un livre car à travers son expérience, il veut mettre les nouvelles générations en garde contre les répétitions de l'Histoire. Et parmi la jeune génération, il pense notamment à ses petits fils auxquels il dédie son autobiographie. Pour cette implication auprès des jeunes, il a déjà été décoré des Palmes Académiques, après avoir été nommé Chevalier de la Légion d'honneur et Commandeur dans l'Ordre National du Mérite. Notons, par ailleurs, qu'Albert Bigielman a également été Conseiller municipal.

Une implication associative forte

Ce devoir de mémoire, il le mène également au sein de la Commission nationale "Internement en France" et en qualité de Président de l'amicale de Bergen-Belsen.

C'est dans ce cadre, qu'en 1994, alors qu'il participe à l'inauguration du Monument de Bergen-Belsen érigé au Père Lachaise, il se lie d'une amitié sans faille avec Madame Simone Veil.

Simone Veil, une amie chère

Ainsi, Simone Veil a tenu à être présente et à intervenir, le 19 mars dernier dans les salons de la Mairie de Charenton, à l'occasion de l'élévation au grade d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur de cet homme qui a décidé de faire de ses souffrances le gage de jours meilleurs pour les nouvelles générations. ■

Comité de Jumelage israëlien : conférence sur le "Technion"

"Le Technion", créé en 1924, est la plus ancienne Université d'Israël. On lui doit, à travers ses étudiants et professeurs, de grandes inventions comme la construction et la mise en orbite d'un satellite ou encore la mise au point d'un médicament contre la maladie de Parkinson. Deux de ses professeurs ont même été récompensés du prix Nobel de médecine en 2004.

Muriel Touaty est la directrice générale de Technion France, association ayant pour vocation de transmettre au plus grand nombre le savoir et de promouvoir les échanges internationaux. Autour du verre de l'amitié, elle est venue, le 17 février dernier à l'espace Toffoli, présenter cette association aux Charentonnais qui se sont montrés particulièrement intéressés.

Comité de jumelage Israël : 01.43.78.23.51 - www.technionfrance.org



Morald Chibout et Olivier Tollu distingués par la République

Le 5 février et le 5 mars derniers, deux Charentonnais, Morald Chibout et Olivier Tollu, ont respectivement reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur et d'Officier du Mérite agricole.



Docteur en sciences économiques, Homme marketing de l'année 2008, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, il ne manquait plus que la Légion d'hon-

neur au palmarès de **Morald Chibout**. Promu sur la réserve Présidentielle du 14 juillet pour son engagement fidèle au service de la France, le directeur marketing grand public d'EDF a été décoré par Vincent Bolloré le 5 février dernier.

Cette distinction vient couronner une carrière professionnelle d'exception débutée au sein du groupe Hachette, puis passée par France Télécom, Wanadoo ou le Club Internet.

Dans toutes les entreprises où il s'installe, il bouleverse, donne rendez-vous à l'innovation et à la réussite. Pour autant, Morald Chibout, qui se dépeint lui-même comme "un pur produit de l'école de la

République", conserve une modestie naturelle, un caractère profondément humain et s'émeut à la simple évocation de sa maman, si fière et heureuse d'avoir un fils distingué par la Nation.

Cette Légion d'honneur vient aussi mettre en exergue un homme exemplaire au sens propre du terme, un homme issu de l'émigration, un homme qui a fait de sa différence sa marque de fabrique, un homme qui pense que la diversité est une chance pour la France, un homme, enfin, qui à travers son expérience et l'association dont il est l'un des membres fondateurs, veut donner à tous les jeunes un espoir de réussite en leur montrant que tout est possible. ■

Olivier Tollu a reçu, le jeudi 5 mars, les insignes d'Officier dans l'Ordre National du Mérite Agricole.

Cette distinction n'est pas la première pour cet homme qui croit en l'engagement dans la vie publique. Jeune engagé volontaire, il n'a pas hésité à mettre sa vie en péril au nom de la Nation durant la guerre d'Algérie. Revenu à la vie civile, il a su, aux côtés de son épouse, donner de son temps aux plus fragiles en étant volontaire au Secours Catholique qui, dès 1994, créa une cité d'urgence pour les SDF sur les terrains de la SNCF situés rue de l'Entrepôt. Plus récemment, il était encore bénévole à l'épicerie solidaire le "Petit Plus".

Aucun étonnement, avec une telle envie d'agir, qu'en 1994, après une longue carrière de directeur des achats "Vin-Epicerie" pour la société Promodès, il n'ait pu se résoudre à devenir un retraité comme les autres.

Désireux d'offrir aux autres son savoir, il a décidé de dispenser des cours de dégustation des vins de France sur notre territoire comme à l'étranger. Parallèlement, il écrit des livres sur l'œnologie et participe activement aux jurys de l'Institut National des Appellations Contrôlées, au Tastevinage du Château du Clos de Vougeot. Il est également, depuis 1999, membre du grand Ordre des Calvados.



C'est pour cet investissement passionné depuis tant d'années que Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture, a tenu à distinguer Olivier Tollu en lui conférant le grade d'Officier du Mérite agricole. ■

L'éducation au développement durable, une formation citoyenne

Conformément au 1^{er} volet du Grenelle de l'Environnement, l'ensemble scolaire Notre-Dame des Missions / Saint-Pierre, dont 2 élèves siègent à la commission Environnement du Conseil général des Jeunes, s'est engagé depuis la rentrée scolaire dans une démarche d'éducation au développement durable.

L'environnement enseigné à l'école

Cette politique volontariste auprès des jeunes comme des adultes est menée dans divers domaines comme la collecte des piles, le co-voiturage, la limitation de la consommation des photocopies, ou encore de l'électricité.

Des opérations concrètes

Des opérations, plus ponctuelles et ciblées, ont également été organisées. En décembre, par exemple, un goûter a été préparé avec les classes de 6^{ème}. Le but était de réaliser un repas qui génère le moins de déchets possibles. A l'issue de la dégustation, les déchets ont été pesés et la classe gagnante récompensée par un produit issu du commerce équitable.

De même, le 19 janvier dernier, la commission cantine, qui rassemble des élèves, des parents et des membres du personnel, a procédé à une évaluation du gaspillage à la cantine à travers les exemples du pain et des yaourts. Celle-ci a également proposé qu'un fruit ou un légume "bio" soit servi au self chaque mois.

Plus récemment, le 20 mars 2009, WORGAMIC* a lancé son premier projet concret d'écogestes.

* association mettant tout en œuvre pour soutenir une production et une consommation durables.



Philippe Vella, Louis Valentin et Frère Luc

Après avoir assisté à une intervention de sensibilisation, les élèves de primaire ont construit des lombricomposteurs à partir de bacs en polystyrène afin de recycler les déchets organiques qu'ils génèrent lors de leurs déjeuners à la cantine.

Le projet BAOB'EIFFEL

Dernier projet de taille : le voyage réalisé en février dernier par 22 élèves et 6 accompagnateurs à Dakar. Ils se sont rendus au lycée du Sacré-Cœur pour sceller entre les deux établissements une coopération intitulée, d'après la contraction des deux emblèmes nationaux, BAOB'EIFFEL. Cette opération est un pas de plus vers la connaissance mutuelle, gage de paix entre les pays. A noter : Toutes les actions

ont été mises en place par l'établissement font l'objet d'un DVD qui a été enregistré les 9 et 10 mars derniers. ■

Portes ouvertes

Le C.F.A. "Multimétiers" de l'I.N.F.A. situé à Nogent-sur-Marne, ouvre ses portes le samedi 4 avril 2009 à 9h30 et à 14h.

Plusieurs formations seront présentées : social, médico-social, animation, commerce vente, gestion, tourisme et audiovisuel-multimédia.

Renseignements au 01.45.14.64.35
www.infa-formation.com

Du nouveau à la rentrée 2009 pour les 6^{èmes}

La rentrée 2009 à Charenton sera placée sous le signe de la nouveauté. Outre l'ouverture du lycée, les collégiens de 6^{ème} de la Cerisaie vont, pour 28 d'entre eux, expérimenter une nouvelle formation : l'option "bilangue anglais/allemand".

Au cours du mois de mars, les familles d'enfants scolarisés en CM2 ont été amenés à inscrire leurs enfants en 6^{ème} à La Cerisaie. A cette occasion, les parents d'élèves ont dû mentionner, comme d'ordinaire, le choix de la langue vivante que leur enfant pratiquera à son entrée au collège mais aussi, et c'est une première cette année, s'ils désiraient le faire entrer en classe option "bilangue anglais/allemand".

La réponse à une attente du monde scolaire

Cette évolution répond à une requête formulée l'an passé déjà par les parents et les professeurs. Après un an de négociations, ils ont finalement obtenu l'aval de l'autorité académique pour la rentrée scolaire 2009.

Deux langues vivantes dès la 6^{ème}

Cette offre de formation est un changement important pour le collège La Cerisaie. En effet, jusqu'alors les élèves ne pouvaient choisir qu'entre la pratique de l'allemand ou celle de l'anglais 4 h



par semaine. Dès la rentrée prochaine, 28 d'entre eux auront la possibilité d'étudier les deux langues en parallèle dès la 6^{ème} à raison de 3h d'apprentissage pour chacune des langues. Ceci signifie donc qu'ils auront à assumer une discipline de plus et 2 heures de cours supplémentaires par semaine.

Un réel engagement de l'élève

C'est la raison pour laquelle la classe option "bilangue" s'adresse à un profil d'élève ayant de bons résultats avec de fortes capacités de travail. Par ailleurs,

il faut savoir que le choix de cette option est un engagement pour 4 ans qui permettra à ces élèves d'être admis en 4^{ème} option "européenne" puis, au lycée, dans des classes proposant en option l'apprentissage des mathématiques ou de l'histoire-géographie dans l'une des deux langues.

Un atout pour l'avenir

L'entrée dans cette classe spécifique n'est donc pas un choix à faire sans y avoir préalablement bien réfléchi, mais qui peut se révéler un atout véritable pour l'avenir des jeunes Charentonnais. ■

Rénovation du centre ancien : c'est parti !

Le 1^{er} avril, une réunion publique marquera l'ouverture du projet de rénovation du "Vieux Bourg". S'ensuivra, les 3 et 4 avril, une exposition ouverte à tous visant à faire comprendre les enjeux de la rénovation durable.

Comme vous l'annonçait Charenton Magazine, la Ville met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour ce périmètre (rue de Paris semi-piétonne, notamment). Cette O.P.A.H, qui s'inscrit dans un projet plus global, permettra de valoriser le patrimoine de ce quartier.

Afin de présenter précisément le projet aux intéressés et de lancer officiellement l'O.P.A.H., une réunion publique se déroulera, en présence des partenaires de l'opération (Etat, Ville et ANAH), **le mercredi 1er avril à 18h dans la Salle Séguier de l'Hôtel de Ville.**

L'O.P.A.H. "Vieux Bourg" a une particularité. Elle est la première dans le Département à utiliser le Diagnostic de Performance Energétique comme critère d'évaluation du projet de réhabilitation. Autant dire que cette opération est donc largement placée sous l'égide de la rénovation durable.

Les enjeux de la rénovation durable seront développés au cours d'une exposition qui se tiendra les **3 et 4 avril prochains**



dans la salle Séguier de l'Hôtel de Ville.

Durant ces deux jours, tous les propriétaires charentonnais pourront se renseigner sur l'amélioration des performances énergétiques de leurs logements et recevoir des conseils techniques sur les travaux types favorables à l'économie d'énergie.

Permanences de l'OPAH

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat "Vieux Bourg", des permanences sont proposées aux

propriétaires ayant des projets de travaux pour répondre à leurs questions ou encore leur faire bénéficier de conseils techniques et financiers. Elles se déroulent tous les mercredis de 15h à 18h au 1^{er} étage du 49, rue de Paris. Lise Garnier, chargée d'opération, se tient également à leur disposition du lundi au vendredi au 01.45.17.93.16.

Pour connaître les adresses concernées par l'OPAH "Vieux Bourg", rendez-vous sur www.charentonlepont.fr/mairie_en_ligne/pages/actu_urbanisme.php.

Carte "Résidant Moneo" : 3 mois pour la changer

Comme vous l'annonçait le Charenton Magazine dans son précédent numéro, **les cartes "Résidant Moneo" arrivant à échéance en avril 2009 vont devoir être changées.** Les Charentonnais concernés recevront un courrier à leur domicile. Il sera possible de procéder à ce remplacement à compter du 20 avril. Cependant, ne soyez pas inquiétés par ce délai car **vous aurez trois mois pour effectuer cette opération d'échange** auprès des agents de la police municipale. Lors de votre venue, il vous sera demandé d'être en possession d'une quittance EDF de moins de trois mois et de la carte grise du véhicule. Pour tout renseignement complémentaire, **vous pouvez contacter le 01.43.68.02.93.**

Police municipale - Place Henri Astier - Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption et jusqu'à 20h le jeudi.

Permanence à l'Etat civil - 18, rue de Sully - Samedi de 8h30 à 12h

Un lycée en harmonie avec l'environnement

Le lycée Schuman a été conçu comme un bâtiment qui, durant son chantier comme lors de son utilisation, respectera l'environnement sans négliger le confort des utilisateurs. En cela, il s'inscrit dans une démarche "H.Q.E".

La Haute Qualité Environnementale s'est largement développée depuis les années 1990. Il s'agit d'une démarche volontaire qui s'appuie :

- d'une part sur le respect de l'environnement durant le chantier (gestion des déchets et des gênes sonores),
- d'autre part sur les exigences définies pour que le futur bâtiment soit respectueux de l'environnement, sain et confortable.

La démarche "HQE" repose sur 14 cibles comme, à titre d'exemples, l'harmonie du bâtiment avec son environnement immédiat, le confort acoustique, la gestion de l'énergie ou encore celle de l'eau.

Un environnement difficile

Ce lycée sera à moins de 300 m du centre ville et du métro, proche de l'île Martinet et de ses installations sportives. Pour autant, le site dédié à sa construction est réputé difficile pour les fortes contraintes que représentent l'autoroute A4 et les voies SNCF.

Le pari était donc d'implanter un lycée assurant à ses utilisateurs une totale protection contre les nuisances sonores.

Un confort acoustique

Afin de protéger les lycéens des nuisances sonores, il a été décidé d'utiliser des cloisons renforcées et une épaisseur de béton conséquente.



Par ailleurs, le bâtiment a été construit pour se protéger de l'A4 et des voies SNCF et pour s'ouvrir sur un vaste patio. Ainsi, il crée lui-même un bouclier acoustique.

Pour renforcer ce processus, toutes les salles d'enseignement ont été conçues exclusivement ouvertes sur l'intérieur de cet îlot - les extérieurs étant réservés aux couloirs et aux locaux de services.

Bien évidemment, à cela s'ajoute l'utilisation de matériaux très isolants tant pour les murs que pour les vitrages.

Gestion des énergies contrôlée

Cette isolation des matériaux est un élément important car il est également un facteur de bonne gestion des énergies.

Tout a été, en effet, mis en œuvre pour que les déperditions d'air soient réduites au maximum et que la consommation d'énergie soit la plus faible possible.

Ainsi, par exemple, l'architecte a-t-il opté pour laisser une large place aux surfaces vitrées (52% des façades) et pour créer des puits de lumière. Ces éléments sont, en effet, des sources de chaleur et surtout de lumière naturelle. A cela, il a été choisi d'ajouter des installations permettant de limiter la consommation aux stricts besoins et d'utiliser

des énergies renouvelables. C'est ainsi que des capteurs solaires vont permettre d'utiliser moins de gaz pour chauffer l'eau des sanitaires et que des capteurs photovoltaïques fourniront de l'électricité à l'établissement.

Lutte contre le gaspillage de l'eau

L'eau, elle aussi, sera gérée avec une attention particulière. Les chasses d'eau, notamment, seront équipées de doubles boutons poussoir et les lavabos, comme les douches, d'économiseurs.

Il est prévu d'aller plus loin encore en récupérant les eaux de pluies pour les arrosages et les nettoyages extérieurs. Actuellement, des études vérifient la faisabilité d'une alimentation des chasses d'eau par ce moyen.

Ces quelques exemples montrent combien l'environnement et le bien être des futurs occupants ont bien été au cœur des préoccupations des partenaires de ce grand projet. ■



s'installe à Charenton !

Après avoir rencontré le succès que l'on sait dans la Capitale, Vélib' passe le périphérique pour s'installer dans les villes limitrophes de Paris. Parmi elles, Charenton où les travaux d'installation viennent de démarrer.

Depuis octobre 2007, Charenton et les villes limitrophes de Paris dans un rayon de 1,5 km, attendaient avec une impatience non dissimulée l'implantation du succès parisien de l'été 2007 : Vélib'. Suite à la signature officielle d'une convention entre la commune de Charenton-le-Pont et la ville de Paris, en novembre dernier, ce souhait est enfin devenu réalité. Il le sera d'autant plus à compter de la fin mai, date à laquelle les stations seront mises en service.

Un projet commun

L'implantation de Vélib' en banlieue est le résultat d'un intérêt réciproque : celui de Paris qui entendait répondre aux besoins de sa population en termes de déplacements vers les communes limitrophes, celui de villes comme Charenton dont les habitants avaient hâte de jouir des mêmes facilités de transports que les Parisiens. En outre, ce projet avait un avantage de taille supplémentaire : limiter les déplacements en voiture ce qui signifie, concrètement, une nette diminution du trafic sur leurs territoires respectifs ainsi que, par voie de conséquence, une baisse du taux de pollution de l'air.

Les Charentonnais ont, depuis plusieurs mois, un avant-goût de ce nouveau service public et des "bienfaits" qu'il engendre, grâce à la mise en place de

trois stations parisiennes sur l'avenue de Gravelle et à la Porte de Charenton. Prochainement, c'est en plein cœur de leur ville qu'ils pourront bénéficier d'environ deux cents "petites reines" en libre service.

Des emplacements choisis avec soin

Ce projet est le fruit d'une longue collaboration entre Paris et ses voisines. En effet, au dernier trimestre 2007 déjà, des travaux préparatoires étaient d'ores et déjà menés en vue d'un élargissement aux villes limitrophes de l'opération à succès.

C'est à cette période, d'ailleurs, que l'Atelier Parisien d'Urbanisme (A.P.U.R.), avait imaginé la localisation des stations de vélos charentonnaises. A une exception près, c'est aujourd'hui le plan d'implantation qui a été adopté.

Cette répartition a été réalisée suivant les mêmes critères que dans la Capitale, à savoir : l'accessibilité continue de l'emplacement, la densité d'emploi et d'habitat du secteur, les demandes de déplacement et le maillage existant en matière de transports en commun.

Bien évidemment, la sécurité des utilisateurs a, elle aussi, été un critère prépondérant dans ces choix. Aussi, les différentes stations ont-elles été



sélectionnées parce qu'elle permettent un accès et une insertion dans la circulation sécurisée pour les cyclistes. Environ 200 Vélib' seront répartis sur huit stations (cf. encadré).

Les sites sélectionnés démontrent que la volonté a bien été de couvrir la plus grande part du territoire charentonnais, de faciliter au quotidien les déplacements des habitants vers des points géographiques stratégiques et, notamment, vers les différentes stations de métro présentes sur la ville.

Environ 200 Vélib' seront répartis sur huit stations

Des travaux durant 7 semaines

Aujourd'hui, ces études et projections sont devenues réalité avec le démarrage des travaux indispensables à l'implantation des futurs parcs. Les premiers chantiers s'ouvriront sur les futures stations 5 à 8.

La semaine suivante, les interventions concernant les autres stations auront elles aussi débuté. Considérant que sept semaines d'opérations sont nécessaires pour mettre en service une station Vélib', il est prévu que les Charentonnais puissent enfourcher leurs premiers Vélib' locaux avant la fin du mois de mai.

Abonnez-vous dès maintenant

Afin de profiter de ce nouveau service dès son ouverture, vous pouvez d'ores et déjà vous abonner, soit par Internet via le site officiel www.velib.fr, soit à l'aide de dépliants mis à la disposition de tous dans les structures municipales.

A titre d'information, sachez que ces abonnements vous permettent d'effectuer gratuitement un trajet de 30 minutes. Au-delà, le coût du service Vélib' (de 1 à 4 € la demi-heure supplémentaire) sera débité de votre abonnement Vélib' 1 an ou de votre compte bancaire si vous avez choisi l'adhésion courte durée.

Roulez en sécurité

Ce nouveau service utile au quotidien et bénéfique pour notre environnement va, à n'en pas douter, séduire plus d'un Charentonnais.

Futurs utilisateurs, soyez toutefois vigilants lorsque vous emprunterez ces deux roues.

Leur conduite a ses règles et vous devez respecter le Code de la route pour votre propre sécurité et pour celle des autres. Enfin, pensez à mettre vos gilets! ■

Environ 200 Vélib' répartis sur 8 stations installées aux emplacements suivants :

- Station 1 : rue Necker
- Station 2 : allée Ronsard
- Station 3 : rue Paul Eluard
- Station 4 : avenue Jean Jaurès
- Station 5 : 89, rue de Paris
- Station 6 : 111, rue de Paris
- Station 7 : 136, rue de Paris
- Station 8 : 178, rue de Paris



Chantier : la place et l'église

Le mois de mars a été déterminant dans l'avancée des travaux de la place et l'ouverture du chantier de l'église.

Grâce aux travaux réalisés au cours du mois de mars, la place commence véritablement à prendre les traits qui seront prochainement les siens. Pour commencer, et ce n'est pas chose négligeable, les piétons ont regagné du terrain grâce à un passage piéton, réalisé sur le tronçon de la place donnant dans la rue de Paris.

Priorité à la sécurité

Parallèlement, les études inhérentes à la pose du Monument aux Morts ont été achevées. La Ville sur ce point a été très claire. Les études de sécurité sont au premier rang de ses priorités, même si cela signifie une modification de ses plans initiaux ou un quelconque retard dans l'exécution.

Retour du poilu !

C'est dans ce cadre que des sondages ont été pratiqués afin de s'assurer de la possibilité de réinstaller en toute sécurité le Monument aux Morts et le poilu auxquels les Charentonnais sont si attachés. Au final, un Monument conçu à partir des pierres du précédent sera

installé sur des micro-pieux. Il sera également doté d'un emmarchement afin de faciliter le dépôt des gerbes lors des cérémonies officielles.

La statue, quant à elle, sera replacée de manière à faire face à l'église (conformément aux vœux des associations d'Anciens Combattants), positionnement qui dégagera un large espace.

L'église elle aussi rénovée

L'église, propriété de la commune, a, elle aussi, commencé sa rénovation due à d'importantes infiltrations d'eau qui ont sérieusement endommagé la toiture, la nef, les chapelles de côté et les façades latérales de l'édifice.

La rénovation s'est donc imposée d'elle même.

Ces travaux, qui consistent notamment à changer la toiture et à effectuer le ravalement de l'église sur ses façades donnant dans l'avenue de la République et dans la rue Alfred Savouré, vont durer 6 mois et représentent un budget avoisinant les 650 000 €. ■

Des chênes verts au cimetière Valmy

La Ville a engagé une opération de rénovation et d'embellissement des cimetières qui devrait s'achever en 2010.

Un plan pluriannuel

Dans ce cadre, en 2008, le service des espaces verts avait réalisé la plantation de quatre magnolias "grandiflora" au cimetière Ancien. Depuis le début de l'année, ses interventions se sont focalisées sur le cimetière Valmy.

Huit chênes verts

Jusqu'à présent, ce cimetière était agrémenté de plants d'aubépines qui, malheureusement, ont pour beaucoup été victimes de parasites.

Le service des espaces verts a donc dû, en amont, importer une nouvelle terre pour éviter une autre contamination, installer des barrières anti-racines pour préserver les caveaux, avant de planter huit chênes verts.

Une essence pleine d'atouts

Cette essence a été choisie parce qu'elle présente plusieurs atouts : il s'agit d'un arbre persistant. Il reste donc vert toute l'année et ne perd pas ses feuilles ce qui, en matière de propreté et de sécurité, est un avantage très appréciable.

D'autre part, ayant une pousse lente, il nécessite moins de séances d'élagage que d'autres végétaux.

Ces plantations devraient se poursuivre avec le remplacement, au fil du temps, de tous les pieds d'aubépines.

Ensemble, fleurissons la ville !

Pour la quatrième année consécutive, les Charentonnais sont invités à participer nombreux au concours des balcons fleuris.



2008 fut une année particulièrement "florissante" pour Charenton avec l'obtention de la troisième fleur des villes et villages fleuris pour la commune. Cette victoire est collective car elle est le fruit d'une volonté politique en matière de fleurissement, du travail rigoureux des équipes des espaces verts et enfin, des efforts réalisés à titre privé par les habitants eux-mêmes.

Récompenser la coopération des habitants

Afin de mettre en exergue cette coopération spontanée et d'inciter d'autres habitants à participer à l'embellissement de la Ville, Charenton organise, depuis quatre ans, le concours des balcons fleuris.

Et si, à chaque nouvelle édition, les organisateurs se félicitent de la participation des habitants, ils doivent toutefois déplorer que tant de terrasses et balcons agrémentent la ville sans concourir.

Inscriptions jusqu'au 14 juin

C'est pourquoi toutes les mains vertes charentonnaises sont vivement conviées à s'inscrire pour l'édition 2009. Pour ce faire, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous ou de le télécharger sur le site de la ville puis de le faire parvenir à la Direction de la Communication située 16, rue Sully avant le 14 juin 2009 minuit, le cachet de La Poste faisant foi.

Lors de cette inscription, les participants doivent choisir la catégorie dans laquelle ils concourront.

Ils ont le choix entre : balcons et terrasses, immeubles collectifs, commerces et jardins privés. Attention, dans tous les cas, il est impératif que les plantations florales soient naturelles (l'apport de plantations artificielles est éliminatoire) et visibles de la rue.

Les fleuristes partenaires du concours

Dès leur inscription, les participants seront dotés d'un numéro et, afin de les aider dans l'achat des plantes, ils recevront également une réduction de 10% valable chez tous les fleuristes de la ville, partenaires de l'opération, qui ne demandent qu'à conseiller les concurrents qui le désirent. Alors, n'hésitez pas et inscrivez-vous !

Pour plus d'informations et connaître l'intégralité du règlement du concours, rendez-vous sur le site Internet www.charenton.fr

Important !

Prenez garde à ce que les bacs à fleurs soient disposés vers l'intérieur de vos balcons et terrasses afin qu'ils ne constituent pas une gêne ou un danger pour les passants et vos voisins.

Aussi, attachez vos jardinières solidement à vos rambardes et bordures.

Par ailleurs, eu égard à l'investissement des participants, respectez leur fleurissement !



Bulletin d'inscription au concours 2009 des Balcons Fleuris

M, Mme, Mlle

Prénom

Adresse

Moyen d'accès - Balcons visibles de quelle rue : à préciser

Balcons visibles de quel étage : à préciser

Désire participer au concours 2009 des balcons fleuris :

- Catégorie 1 : Balcons et terrasses Catégorie 2 : Immeubles collectifs
 Catégorie 3 : Commerces Catégorie 4 : Jardins privés
 Cochez la case correspondante.

On ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 14 juin 2009, dûment complété, à la Direction de la Communication - 16, rue de Sully - 94220 Charenton-le-Pont.



Depuis le début de l'année, les services sociaux de la Ville et du Département ainsi que certains de leurs partenaires institutionnels sont à votre écoute et vous accueillent au Centre Alexandre Portier. Ce "guichet unique" a pour objectif de faciliter les démarches en matière sociale des Charentonnais.



Le Pôle de Médiation sociale : un outil d'accès à la solidarité

Dès Janvier, en affectant sur Charenton trois assistantes sociales rattachées à l'Espace Départementale des Solidarités (E.D.S. de Maisons-Alfort), le Conseil Général reprenait la compétence sociale que les lois successives de décentralisation lui avaient confiées.

Pour autant, forte du précepte selon lequel l'efficacité dans ce domaine dépendait avant tout de la proximité instaurée entre les services et les habitants, la Ville a décidé de maintenir son engagement au sein d'un Pôle de Médiation Sociale.

Dans les locaux du Centre Alexandre Portier, il sera le point d'accueil, d'écoute,

d'information et d'orientation de tous les Charentonnais.

Un "guichet unique"

A côté des travailleurs sociaux du Pôle de Médiation Sociale, et afin d'assurer la meilleure coordination possible entre les partenaires, il a été décidé que les assistantes sociales de l'E.D.S. assureraient des permanences à Charenton.

Ce dispositif est complété par les permanences d'assistantes sociales de la C.A.F. ayant en charge le conseil et l'information des bénéficiaires, et celles d'une assistante de la CRAMIF (Assurance Maladie).

Véritable "guichet unique" de l'action sociale, le Centre Alexandre Portier consti-

tue aujourd'hui pour tous, le point d'accès à l'ensemble des services relevant de la solidarité et de la santé :

- Service Aides légales et facultatives,
- Service Retraités,
- P.M.I.,
- Assistantes sociales (EDS, CAF, Assurance maladie).

Ainsi, chaque secteur conserve les missions qui lui sont propres et les Charentonnais, de leur côté, n'ont qu'à se présenter en un seul et même lieu, quels que soient leurs besoins, pour être pris en charge par le service compétent.



Solidarité pour tous

Adresses utiles

Pôle de Médiation Sociale

Centre Alexandre Portier

21 bis, rue des Bordeaux - 94220 Charenton-le-Pont
Tél. 01.45.18.36.18

Horaires du service : Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :
8h30 - 12h et 13h15 - 17h15
Le mardi de 8h30 à 12h

Espace Départemental des Solidarités

2, rue Louis Pergaud - 94700 Maisons-Alfort - Tél. 01.41.79.58.90

C.R.A.M.I.F.

Tél. 01.58.73.09.26 ou 09.27

Caisse Allocations Familiales

2, Voie Félix Eboué - 94000 Créteil - Tél. 01.48.98.24.00

Pôle de Médiation Sociale : 3 axes d'interventions

La Ville vient de créer le Pôle de Médiation Sociale qui s'articule autour de trois axes d'interventions :

Trois travailleurs sociaux municipaux : un instructeur R.M.I, un conseiller d'insertion professionnelle du R.M.I. et un coordinateur jeunesse travaillent à l'animation de ces trois champs d'actions.

Ainsi, le Pôle de Médiation Sociale est un véritable lieu d'accueil, d'information, de prévention, d'orientation et d'accompagnement performant pour tous les habitants.

Il est aussi un véritable relais entre tous les partenaires institutionnels ou associatifs afin d'utiliser au mieux toutes les possibilités proposées sur la ville.

Seniors et handicapés

Outre les interventions administratives et financières inhérentes à ce secteur, réalisées avec différents partenaires tels que le Département, la C.R.A.M.I.F., la C.A.F., etc., le travailleur social en charge de l'axe "Seniors" a pour mission d'aider les usagers à retisser un lien social trop souvent distendu.

Ceci se traduit par des actions menées en faveur du maintien à domicile (repas à domicile, entretien du logement, ...), tout en luttant contre l'isolement (activités ludiques et culturelles, promenades, rendez-vous chez le coiffeur, etc.).

Toujours en lien avec les partenaires, ce travailleur social se penche également sur les difficultés rencontrées au quotidien par les personnes atteintes d'un handicap.

Il est ainsi amené à évaluer les difficultés de ces usagers et à mettre en place les aides nécessaires en lien avec les partenaires spécialisés.

Le Pôle de Médiation Sociale et ses partenaires

Enfance et Jeunesse

Un travailleur social municipal et une coordinatrice jeunesse ont en charge le champ d'actions visant les enfants, les jeunes et les parents. Bien entendu, tous deux ne sauraient se substituer aux assistantes sociales scolaires et départementales qui interviennent, dans le cadre de la protection de l'enfance, dans les établissements scolaires.

Ils ont pour objectifs d'accompagner les familles vers les services départementaux compétents mais aussi, de mener des opérations d'information, de sensibilisation et de prévention dans les écoles, au collège et au futur lycée, d'instaurer des lieux de paroles avec les adolescents sur des thèmes choisis, de recenser les difficultés rencontrées qu'elles soient familiales, environnementales, sanitaires, etc.

La mise en place d'un numéro vert comme d'un forum sur Internet à destination des jeunes qui permettraient à ces derniers, tout en assurant leur anonymat, de s'exprimer sur leurs difficultés, est actuellement à l'étude.

Insertion sociale et précarité

Le suivi du parcours du bénéficiaire R.M.I. est assuré par le Pôle de Médiation sociale pour les personnes isolées et les couples sans enfant.

En partenariat avec un instructeur R.M.I., un conseiller d'insertion professionnelle, le travailleur social municipal intervient sur l'insertion sociale.

Ceci signifie donc qu'en un même lieu,

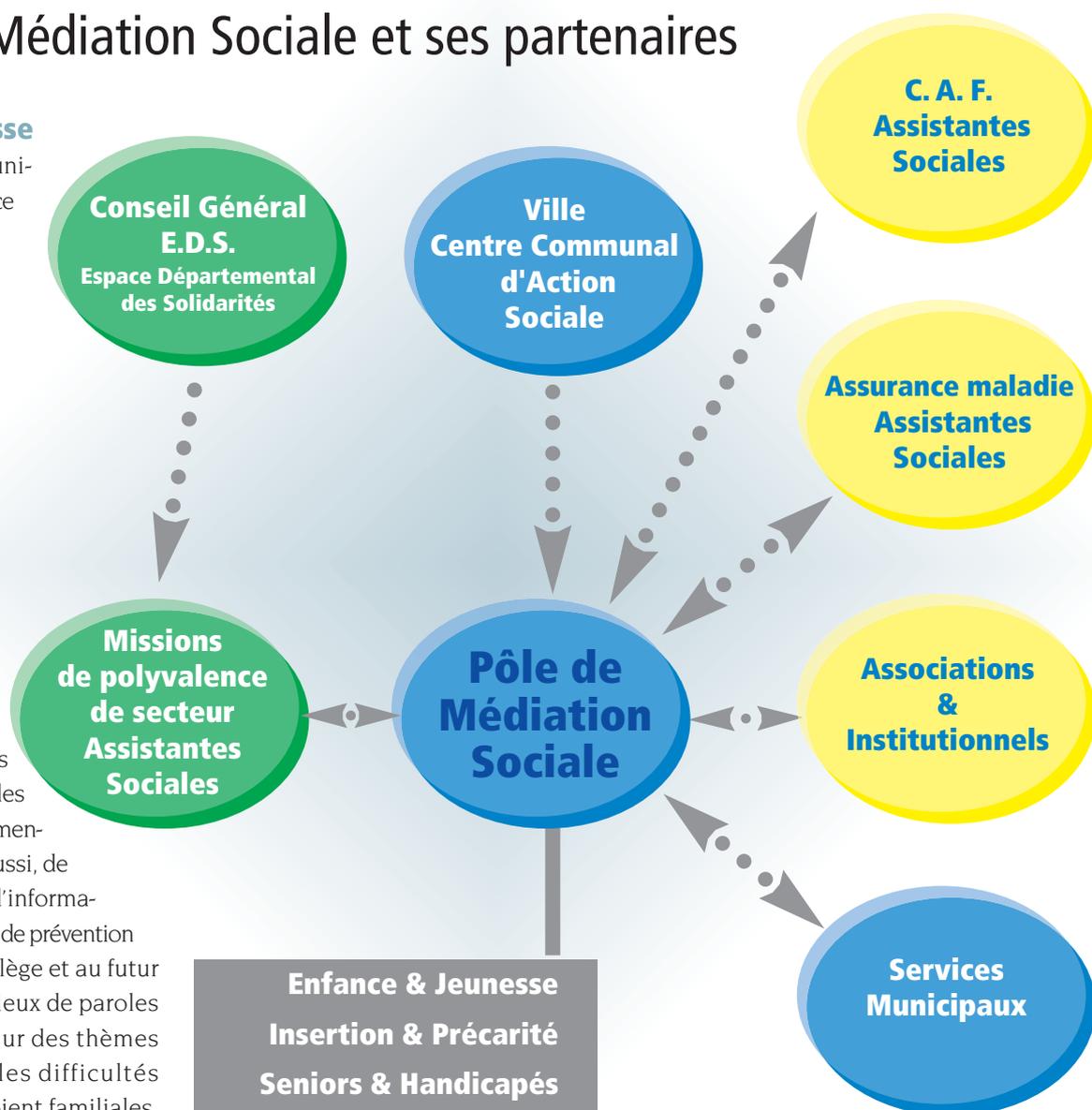
un bénéficiaire du R.M.I. peut, notamment, procéder à l'ouverture et au suivi de son dossier, obtenir des entretiens individuels, se faire accompagner dans son projet professionnel (recherche d'emploi, formation), participer à des ateliers collectifs, se faire accompagner dans son projet d'insertion sociale (santé, logement, ...) ou encore être mis facilement en contact avec des partenaires tels que l'assistante sociale départementale, la Caisse d'Allocations Familiales, la Commission Locale d'Insertion (C.L.I.).

En résumé, ce secteur a pour objectif de tout mettre en œuvre pour prévenir une désocialisation qui touche trop souvent

les bénéficiaires du R.M.I. (bientôt R.S.A.). Au delà de toutes ces missions, le Pôle de Médiation Sociale est aussi un véritable relais entre tous les partenaires institutionnels ou associatifs.

Il doit permettre d'utiliser au mieux toutes les possibilités offertes sur la ville et parfois méconnues des usagers.

Des usagers qui parfois n'osent pas faire le premier pas, pousser la porte de cette structure par honte ou méconnaissance de leur droits et que le Pôle de Médiation Sociale, en lien avec ses partenaires, compte approcher et aider du mieux possible. ■



Trois questions à ...



**Pierre Miroudot,
Maire-adjoint,
chargé de la Solidarité**

Pourquoi avoir créé
un nouveau service social
municipal ?

Ce qui était il y a un an une promesse électorale, est aujourd'hui une réalité pour tous les Charentonnais. A l'heure où le Département reprend ses compétences, le Pôle de Médiation Sociale répond directement aux besoins d'accueil, de prévention, d'information, d'orientation et d'insertion sociale. Il doit à travers ses missions, et en lien direct avec les services municipaux, coordonner l'action de tous les partenaires institutionnels et associatifs, pour renforcer l'efficacité du service offert à tous.

Quel est le rôle du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) ?

Le C.C.A.S. a pour rôle principal la prévention et le développement social dans la Commune. C'est l'espace de réflexion qui permet de moderniser et d'adapter les dispositifs d'aides aux familles et aux plus démunis, en fonction des nouveaux besoins des Charentonnais.

Les actions mises en place par le C.C.A.S. devraient être facilitées par l'informatisation en cours dans tous ses services (Aides légales et facultatives, Pôle médiation sociale et Retraités).

Ainsi, sur un budget 2009 de 1,5 M€, les aides financières progressent de plus de 100.000 € et représentent 42% des dépenses. Le solde couvre les activités du Service Retraités (40%) et les frais de fonctionnement (18%).

Délégué à la Solidarité, avez-vous un projet qui vous tient spécialement à cœur ?

A une époque où les familles sont éclatées, où les distances séparent grands-parents, parents, enfants et petits-enfants, la solidarité est l'affaire de tous et doit permettre de recréer au sein des immeubles, des quartiers, un vrai lien social. Rompre la glace et se saluer pour créer un climat chaleureux permet de s'entraider et de se rendre des petits services.

Nous souhaitons mettre en œuvre tous les dispositifs permettant de favoriser et développer cette démarche solidaire dans la Ville.

La Ville vous vient en aide

Aides instaurées par l'Etat, le Département ou voulues par l'équipe municipale de Charenton, voici la liste exhaustive des aides prodiguées par le C.C.A.S. local :

● AIDES LÉGALES :

- l'aide médicale d'Etat
- le dossier d'aide sociale pour les aides ménagères
- l'allocation personnalisée d'autonomie
- l'allocation de solidarité aux personnes âgées
- les cartes de priorité infirmes civils

Pour l'invalidité

- l'allocation Education de l'enfant
- l'allocation compensatrice et adulte handicapé
- les cartes d'invalidité et de station debout pénible
- la reconnaissance travailleur handicapé et formation professionnelle
- les obligations alimentaires
- les placements des personnes âgées et handicapées
- la téléassistance

● LES "PLUS" DE CHARENTON

En faveur des familles

- l'accès à l'Epicierie solidaire
- le complément de ressources
- les bourses étudiants

En faveur des seniors

- le complément de ressources
- la prime de chauffage
- la restauration à domicile

En faveur des enfants

- les primes enfants 1^{er} âge
- la prime de rentrée scolaire
- un forfait garde d'enfant
- une bourse forfaitaire annuelle

Tennis de table ou informatique, à vous de choisir !

Chaque semestre, le Service Retraités du C.C.A.S. réalise un guide riche en activités. Zoom sur deux ateliers : le tennis de table et l'informatique.

Comme aime à le rappeler Chantal Gratiet, Maire-adjoint chargé de la Vie des Seniors, "à Charenton-le-Pont, nous sommes tous attachés au bien vivre".

Cette volonté forte se caractérise, tout au long de l'année pour les Seniors, par la mise en place, en fonction des souhaits et propositions des intéressés, d'un programme d'activités à la fois riche et varié. Sorties adaptées aux possibilités de chacun, offres

de voyages, divertissements, il y en a pour tous les goûts et les participants sont nombreux à confirmer leur attachement particulier aux divers ateliers proposés, "occasions d'enrichir ensemble leur quotidien, de développer leurs compétences et de poursuivre une vie sociale riche et féconde", ajoute Chantal Gratiet.

Charenton Magazine est allé à la rencontre de férus de tennis de table et d'informatique pour connaître leurs impressions.



Alain et Jean-François, apprentis informaticiens

Voulant passer aux yeux de ses petits-enfants pour un grand-père "à la page", Jean-François, qui dans sa vie professionnelle n'avait jamais eu à travailler sur informatique, s'est inscrit en grand débutant à l'atelier informatique proposé par le Service Retraités.

"En seulement deux ans et beaucoup d'assiduité, nous explique Jean-François, j'ai appris les bases, la bureautique, la navigation sur Internet et à présent j'utilise des logiciels plus ludiques qui me permettent de retravailler mes vidéos par exemple. Si j'ai si bien progressé c'est parce que nous faisons beaucoup de pratique".

"Nous progressons aussi, ajoute Alain en cours depuis 3 ans, parce que Béatrice, notre professeur, est très patiente et adapte son enseignement au cas par cas en fonction de nos compétences, de nos projets ; moi, par exemple, ce qui m'intéresse particulièrement ce sont les logiciels de retouche photographique.

A nos âges, l'informatique est porteuse d'appréhensions et grâce à l'ambiance conviviale des ateliers, cette barrière s'effondre".

Au final, plus qu'un cours, un vrai passe-temps où l'informatique devient un loisir comme un autre, accessible à tous.



Michèle et Max, pongistes confirmés

Michèle participe à l'atelier tennis de table depuis 1996, Max depuis 2002. Tous deux prennent plaisir chaque lundi à retrouver leurs camarades pongistes et ne manquent pas un entraînement. "Je suis malheureuse quand je ne peux pas venir" nous confie Michèle qui s'est inscrite à l'atelier tennis de table car elle avait toujours eu envie de pratiquer ce sport sans en avoir le temps.

"Cette activité me permet de me maintenir en forme mais surtout cela m'a donné l'occasion de rencontrer des gens charmants. Ici, c'est la bonne humeur qui prime et même pendant les tournois,

peu importe qui gagne, c'est avant tout un moment de convivialité".

"C'est vrai, confirme Max, et d'ailleurs ici chacun arrive avec son niveau ou son envie d'apprendre et ce sont les plus expérimentés qui entraînent les autres. C'est l'intérêt du ping-pong. Tout le monde peut le pratiquer, on peut vite progresser et donc prendre du plaisir à jouer; et comme il n'y a aucune compétition entre nous, chacun peut évoluer à son rythme."

Et tous deux de conclure : "cet atelier est devenu pour nous une nécessité pour le bien être de notre corps comme celui de notre esprit, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !"

Service Retraités
Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux
Tél. 01. 45.18.36.32 / 36.34



Brocante en famille

Les études l'ont montré : les Français aiment chiner et ce ne sont pas les Charentonnais qui contrediront ce sondage ! **Le dimanche 5 avril, de 8h à 18h**, ils vont pouvoir s'en donner à loisir sur la place Aristide Briand avec la traditionnelle brocante de l'Association des Familles Charentonnaises. Tout au long de la journée, les amateurs vont avoir tout le temps de flâner de stand en stand, de bibelots en articles de vaisselle, d'ouvrages anciens déjà lus en vêtements de la précédente saison. Bref, une animation conviviale, attendue de tous comme le signe d'un bon moment partagé et de l'arrivée des belles journées ensoleillées. ■

Renseignements au 01.48.93.09.55

Charentonnais, do you speak english?

L'association "Speak english in Charenton" propose aux jeunes des stages d'anglais durant les vacances de Pâques. Il s'agit de cours de remise à niveau organisés en mini groupes à raison de 3 heures par jour. Deux niveaux ont été déterminés : un premier pour les collégiens de 4^{ème} et de 3^{ème} (120 euros), un second pour les lycéens de 2nd et de 1^{ère} (140 euros). Tous deux sont prévus du 21 au 24 avril. Les lycéens seront convoqués chaque jour, au 16, rue Victor Hugo, de 9h30 à 12h30 tandis que les collégiens seront attendus au même endroit de 14h30 à 17h30.

Par ailleurs, afin de répondre aux besoins

des adultes qui souhaitent rafraîchir leurs connaissances en anglais et améliorer leurs compétences en communication, l'association proposera, en mai et en juin, un nouveau stage de niveau intermédiaire. Il se déroulera sur 15 heures de cours pour un montant de 180 euros. Les jours de stage sont encore à déterminer mais les personnes intéressées peuvent déjà contacter les membres de l'association pour obtenir des renseignements complémentaires. ■

Inscriptions et renseignements auprès de : Carole Mien au 06.64.91.31.58

ou Stephanie Lindsay Clark au 01.48.93.57.15 ou par e-mail à : speakenglishinch@yahoo.fr

EN BREF...

Avis de recherche

L'Association Nationale des Pupilles de la Nation, Orphelins de Guerre ou du Devoir (A.N.P.N.O.G.D.), dont la nouvelle délégation du Val-de-Marne vient d'ouvrir, recherche les Val-de-Marnais dans cette situation afin de les informer de leurs droits (ils peuvent percevoir une indemnisation) et de les accompagner dans leurs démarches si besoin. Renseignements au 01.49.30.84.95 ou au 06.11.36.09.94

Concert caritatif

Les associations charentonnaises "Myosotis" et "La voie du Bambou" organisent un concert de flûte japonaise en bambou, le samedi 4 avril 2009 à 20h30 au Temple. Daniel Lifermann, flûtiste, vous fera découvrir cet instrument à la sonorité exceptionnelle. La recette sera intégralement reversée aux centres de nutrition de Santuario (Colombie).

Temple de Charenton

12, rue Guérin

Renseignements au 01.43.53.25.60

ou au 01.49.77.71.38

La Prévention routière recherche des bénévoles

Participer à des activités de sensibilisation aux dangers de la route, aider l'association au travail de bureau, à l'organisation générale et aux arts graphiques... le comité du Val-de-Marne de l'association La Prévention routière recherche des bénévoles disponibles 2 à 3 jours par mois.

Renseignements au 01.55.12.19.30

preventionroutiere94@wanadoo.fr

Nouveau Franprix : faire rimer proximité et qualité

Depuis septembre dernier, Gabriel Trabelsi a ouvert sous l'enseigne Franprix un nouveau supermarché de proximité rue du Général Leclerc.

Le commerce à Charenton, pour Gabriel, Victor et René Trabelsi, c'est une histoire de famille. En effet, ces trois frères, Charentonnais depuis 25 ans, ont, au fil du temps, ouvert un supermarché avenue de la Liberté, une agence de voyage rue de Paris et, en septembre dernier, un Franprix au Ibis rue du Général Leclerc.

Un emplacement privilégié

Un local commercial étant libre, Gabriel Trabelsi, déjà propriétaire d'un Franprix à Bagnolet, a immédiatement vu la bonne occasion de reprendre cet emplacement pour son enseigne et d'offrir de cette manière à la population de ce quartier, qui en avait bien besoin, un supermarché de proximité.

Le client au cœur de l'activité

En un mois, il a entièrement refait le magasin, installé du matériel neuf, repris les sept employés du précédent commerce et ouvert, le 28 septembre 2008, les portes de son établissement au public. Son équipe et lui se sont assignés un but : placer les clients au cœur de leur mission. La personne qui passe les portes de leur Franprix doit trouver ce dont elle a besoin et quand elle en a besoin ; mais aussi ressortir en ayant eu un véritable échange humain avec le personnel ou le patron qui, d'ailleurs, préfère enfile une blouse et travailler au milieu des rayons, plutôt que de rester derrière son bureau.

Un supermarché de proximité

C'est pourquoi son magasin est ouvert 7 jours sur 7 de 8h30 à 20h30 y compris le dimanche, jour où il ferme à 15h. Il a aussi instauré un système de livraison



gratuite et accepte les commandes par téléphone. Cette prestation est particulièrement prisée par les seniors qui, comme les autres clients, apprécient de pouvoir trouver, dans un même commerce, des marques nationales aux côtés des produits discount, des fruits et légumes frais arrivés le jour-même, mais aussi des produits ménagers en passant

par les surgelés et des produits casher. Les employés des entreprises charentonnaises n'ont pas été oubliés non plus avec un rayon "snacking" spécialement conçu pour eux le midi.

Notons enfin qu'il participe activement aux différents événements organisés par les commerçants de la rue du Général Leclerc. ■

Patrizia ou l'élégance tout près de chez soi

Depuis cinq mois, Patricia Perera propose aux Charentonnaises les collections de prêt-à-porter parisiennes à deux pas de chez elles dans sa boutique pleine de chic et de charme : Patrizia.

Après 18 ans passés dans le monde de la coiffure, Patricia Perera se met à rêver... non pas d'un salon mais d'une boutique de mode.

Elle quitte alors son emploi et, afin de se forger une solide connaissance du milieu du prêt-à-porter, elle va, durant une dizaine d'années, travailler pour les enseignes les plus connues en matière de vêtement, de lingerie et de chaussures.

Une multi-enseigne de quartier

Lorsqu'elle décide de se lancer, elle a bien affiné l'idée qu'elle se fait de son commerce idéal : il s'agira d'une multi-enseigne de quartier, où il fait bon retrouver des clientes fidèles et où l'on

prend le temps de les conseiller. Son futur magasin, elle l'imagine situé dans une rue pleine de charme et à proximité d'un centre ville.

La boutique de ses rêves

C'est ainsi qu'elle découvre au 34 de la rue de Paris, une boutique que son époux, dont c'est le métier, va transformer en un endroit à la fois chic, moderne, chaleureux et entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite (entrée, cabines, etc.).

Les boiseries laquées, alliées aux murs blancs épurés, mettent en valeur les tuniques, tops, pantalons, jupes et robes multicolores que l'on ne tarde pas à vouloir essayer à tout prix dans les spacieuses cabines d'essayages.



Le chic au quotidien, bientôt de la tête au pieds

Ses collections de vêtements et ses accessoires (foulards, bijoux, etc.) proviennent de diverses marques parisiennes, pour certaines très connues, pour d'autres pleines d'avenir, et s'adressent à la femme qui veut pouvoir être chic au quotidien sans tomber dans le classique ; à la femme qui, sans se ruiner, veut acquérir de la qualité et de l'originalité.

Prochainement, Patrizia proposera également des modèles de chaussures choisis avec soin pour se coordonner facilement avec les vêtements présentés en boutique. De quoi, en somme, se composer une tenue de la tête aux pieds en un seul et même lieu.

Entre nous...

Et pour finir, Patricia et sa responsable de magasin Priscillia dévoilent spécialement aux lectrices du Charenton Magazine un secret...

Si vous désirez être la première à découvrir ce que tout le monde s'arrachera demain, présentez-vous au magasin le mardi, c'est le jour des arrivages ! ■

Coup d'envoi du chantier du gymnase Henri Guérin!

Le début du mois de mars a marqué l'ouverture du chantier qui va permettre à Charenton de s'approcher au plus près des besoins en matière d'équipements sportifs des habitants, des scolaires et des clubs.



Afin de satisfaire les besoins des futurs lycéens, de répondre à une demande sans cesse croissante d'utilisation des structures sportives, mais avant tout pour être en mesure d'appliquer une politique sportive en harmonie avec les attentes des habitants, la Ville a engagé près de 11 millions d'euros dans un important projet en lieu et place de l'actuel gymnase Henri Guérin situé sur l'île Martinet.

Un chantier démarré le 9 mars

Depuis le 9 mars, le gymnase Henri Guérin a fermé ses portes à ses utilisateurs pour plusieurs mois. Il s'agit d'un chantier avec une double vocation : d'une part, réhabiliter l'actuel gymnase et, d'autre part, agrandir la surface de celui-ci en lui adjoignant un nouvel espace sportif. Ces travaux concernent également les bâtiments annexes tels que les douches

et les vestiaires du terrain de football. De plus les bureaux de l'Azur Olympique et du CAP football ont été transférés dans la salle de réunion située en face du chantier et ceux de la Saint-Charles basket et du CNM volley-ball se trouvent dorénavant au Complexe Nelson Paillou.

Une continuité de service assurée

Durant la durée des travaux, les clubs et les scolaires seront accueillis dans une structure provisoire installée au milieu de la piste d'athlétisme de l'île Martinet. De cette manière, ils pourront facilement poursuivre leur pratique sportive. Cette structure est exemplaire à plus d'un titre. Bien que temporaire, elle présente les mêmes confort, points de sécurité (un bureau d'étude a été délégué à la vérification) et avantages qu'un gymnase classique.

Dérivée des chapiteaux de cirque, cette structure est composée d'un bardage en dur et non pas en bâche, présente un plancher totalement stable et surtout un mode de chauffage réversible "air chaud/air froid".

Une structure innovante

D'une dimension de 30 m sur 20, elle présente une belle surface tout en permettant de conserver un espace extérieur conséquent. Elle est, par ailleurs, dotée d'une hauteur sous toiture de 4 m de haut et de 7 m sous le fûtage. Elle permettra donc aux élèves (primaires, collège La Cerisaie, LEP Jean Jaurès puis

lycée Robert Schuman) de suivre sans encombre leurs cours d'E.P.S. et aux clubs de basket et de volley-ball de poursuivre leurs entraînements. A ce titre, la Ville a acquis en complément quatre panneaux de basket et deux poteaux de volley.

Un filet de tennis redimensionné pourra également être positionné entre les poteaux de volley permettant ainsi au club de tennis de s'entraîner à nouveau le samedi de 9h à 13h. Enfin, un local a été mis en place spécialement pour entreposer une partie du matériel (javelot, ballons, haies, etc.) et les algécos, qui jusqu'à présent servaient de bureaux, ont été entièrement réaménagés pour remplacer les vestiaires, douches et toilettes détruits pour le besoin des travaux. Pour ces algécos et la structure, la Ville a fait un effort financier conséquent (près de 300 000 €).

On le voit, tout a été mis en œuvre pour que les utilisateurs du gymnase Guérin, en attendant une structure sportive neuve, puissent poursuivre aisément leurs pratiques sportives respectives durant le chantier.

La livraison de cet important projet est prévue pour la rentrée scolaire 2010/2011 et devrait permettre à la ville et aux associations d'organiser des compétitions d'ampleur sur un même lieu avec une utilisation combinée des deux gymnases.

D'ici là, Charenton Magazine ne manquera pas de revenir sur ce chantier en détails. ■

“Envol gym” ou la gymnastique à tous les âges de la vie

Les 7 et 8 mars derniers, l'association charentonnaise “Envol gym” a accueilli au complexe Nelson Paillou la demi-finale de la compétition inter-régionale féminine de gymnastique.



“Envol gym” trouve sa source en 1890. Initialement créée pour la préparation physique et militaire du bataillon de Joinville, elle est aujourd'hui le club emblématique charentonnais de la gymnastique sportive féminine et masculine.

Un club lié à son équipe dirigeante

Ce club, qui compte actuellement 350 adhérents, doit sa réussite avant tout au bénévolat et à la fidélité. En effet, sur ses 20 moniteurs, tous diplômés, seulement quatre sont salariés et le bureau comme le comité sont exclusivement animés par des bénévoles qui pour beaucoup ont une particularité : celle d'avoir été membres du club en qualité de gymnastes il y a plusieurs années. Le Président, Frédéric Meunier, vice-champion de France dans les années 80, et son épouse en sont le parfait exemple.

Un club innovant

Autant dire que de telles attaches inscrites profondément dans le temps motivent le staff à donner le meilleur pour ce club, à vouloir le rendre différent des autres, plus innovant.

Partant du constat que la pratique de la gymnastique peut suivre le cycle de la vie, ils ont décidé de proposer des cours pour des gymnastes de 10 mois à 99 ans, handicapés ou non. Cette ouverture des cours aux plus petits a valu à l'association sportive de recevoir de la Fédération de Gymnastique le label “Babygym”.

Un club gagnant

Les 7 et 8 mars, “Envol gym” a accueilli l'édition 2009 de la Compétition inter-régionale de gymnastique féminine. Ce jour-là, ce sont donc 700 sportives, venues de toute l'Île-de-France, qui ont concouru au sol, à la poutre, sur les barres

asymétriques et au saut de cheval au Complexe Nelson Paillou pour obtenir une place pour la grande finale qui se déroulera à Coincy (Région du Nord) en mai prochain.

A domicile, “Envol gym” a largement rempli son contrat en qualifiant quatre équipes sur cinq présentées et cinq gymnastes en individuel. Les filles de niveau 7 chez les 7/8 ans sont arrivées 1^{ère} et deux d'entre elles ont pris les 2^e et 3^e places en individuel.

Chez les 9/12 ans, les charentonnaises sont arrivées 5^e sur 15 tandis que les 7/10 ans arrachaient la 12^e place sur les 27 équipes présentées. Et puis, n'oublions pas celles que personne n'attendait, celles qui se sont retrouvées là, à la suite d'un pari : les 6 courageuses mamans qui sont arrivées en tête de la compétition des 11 ans et... (beaucoup !) plus. Certaines d'entre elles sont allées encore plus loin en raflant les trois places du podium en individuel.

Bravo à toutes et rendez-vous en mai pour la finale ! ■

Pour en savoir plus : www.envolgym.org

CNM Charenton Water Polo, futur champion de N2 ?

A quatre journées de la fin du championnat, le CNM Charenton Water Polo est mathématiquement assuré de monter en National (2^{ème} division française) la saison prochaine. Il disputera le titre de champion de National 2 les 9 et 16 mai prochains (match aller-retour à définir). Bravo à l'encadrement, à l'entraîneur et bien entendu aux joueurs !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
CHARENTON LE PONT - SAINT MAURICE

ONE MAN SHOW

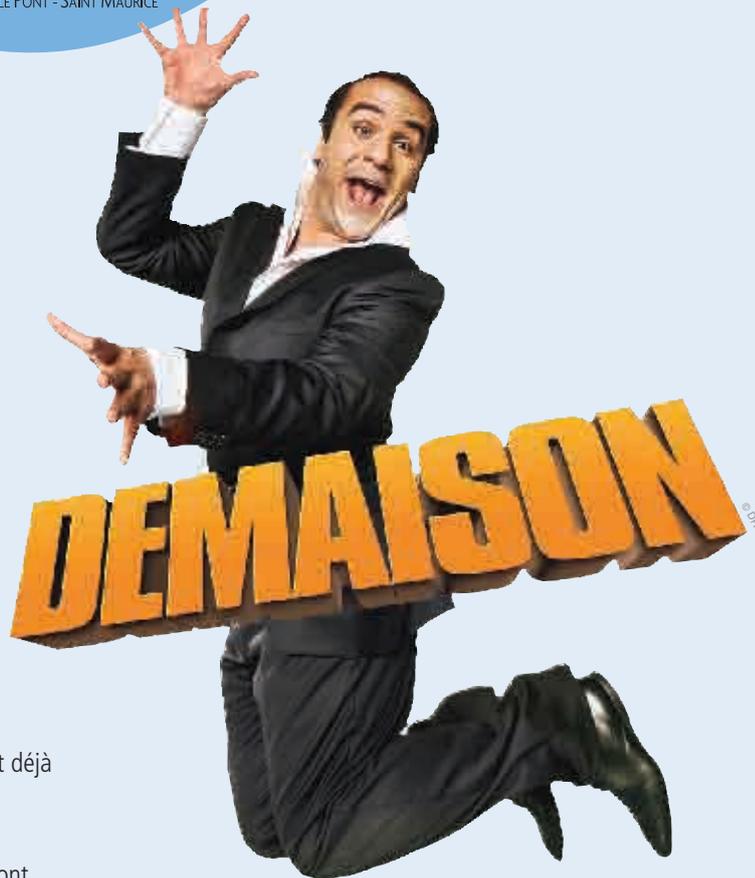
Demaison atterrit à Charenton !

Diplômé de Sciences-Pô, financier new-yorkais, témoin des attentats du 11 septembre 2001... aucun de ces ingrédients ne laissent présager qu'un jour d'avril 2009, les Charentonnais et les Mauritiens se presseraient au Théâtre des 2 Rives pour applaudir François-Xavier Demaison. Pourtant, il est bien le phénomène humoristique français de ces dernières années, celui que personne n'attendait, celui que tout le monde a aimé, l'an dernier, dans le rôle de Coluche au cinéma.

Il aura suffi d'un talent fracassant, d'une rencontre déterminante avec Samuel Le Bihan pour retrouver Demaison aux commandes d'un one man show époustoufflant d'énergie, de pertinence et d'humour que Paris et la Province ont d'ores et déjà largement gratifié de leurs ovations.

Judi 30 avril à 20h 30 "Demaison s'envole"

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont
Renseignements et réservations au 01.46.76.67.00



ATELIERS

Gravure pour tous

Un atelier de gravure organisé par l'Espace Art et Liberté sera proposé pendant les vacances de Pâques. Celui-ci sera animé par Jean-Paul Prohani, artiste peintre et graveur. Cet atelier permettra l'apprentissage de cette technique dans toutes ses étapes et la réalisation de plusieurs gravures.

Trois journées sont proposées pour cet atelier :

- 1^{er} groupe (public enfant et adolescent de 7 à 15 ans) - Jeudi 16 et vendredi 17 avril 2009 de 10h à 12h et de 14h à 16h
- 2^{ème} groupe (adulte à partir de 16 ans) Samedi 18 avril de 9h à 12h et 14h à 19h

Le matériel sera fourni par l'Espace Art et Liberté, la presse mise à disposition gratuitement par l'artiste.

Tarif : 35 € pour 8 heures d'atelier
Tél. 01.46.76.68.05

"Ouvrons les guillemets" à Erri de Luca

"Ouvrons les guillemets", ce sont des soirées gratuites, aux thèmes divers et variés, qui s'achèvent autour du verre de l'amitié. La prochaine édition, prévue le 3 avril à 20h30, sera consacrée à l'auteur italien Erri de Luca.

A travers des extraits d'interviews et de romans, Chantal Labaillif, comédienne et metteur en scène, ravira les amateurs de la première heure avec "Non Ora, non qui" (Une fois un jour) et fera découvrir à ceux qui ne le connaissent pas encore le cheminement littéraire très particulier de ce romancier qui obtint en 2002 le prix Fémina étranger avec "Montedidio".

Médiathèque Eugène Delacroix
29, rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice. Tél. 01.45.18.81.71

MUSIQUE

2009, nouvelle édition du Festival Musiques de notre Temps !

Le Festival Musiques de notre Temps est un élément clé de la politique culturelle communautaire en faveur du développement des pratiques musicales. Cette année, il jouera sur le thème de l'enfance.

Ce Festival, initié par l'association locale Musiques de notre Temps et soutenu, dans un premier temps, par la Ville de Charenton, est aujourd'hui, animé par la Communauté de communes. Il est aussi et surtout devenu, au fil du temps, un rendez-vous culturel incontournable pour tous les amateurs de musique charentonnais et d'ailleurs. Au programme pour cette nouvelle édition...

Judi 2 avril (soirée d'ouverture) à 18h

"La boîte à Musique" au conservatoire André Navarra. Artistes du festival, élèves et professeurs du conservatoire André Navarra ouvrent ensemble le festival comme le veut la tradition en proposant une soirée ludique et originale.

Samedi 4 avril à 20h30

"Enfances" au Théâtre des 2 Rives. Création d'une œuvre pour ensemble et chœur d'enfants de Ludovic Montet, basée sur un répertoire de chansons pour enfants du monde entier.

Dimanche 5 avril à 17h

Musique vocale à la Chapelle de Conflans : Chœur System 20 dirigé par Christine Morel, Les Lunettes, ensemble vocal en quatuor, avec Anne Périssé, Alexandra Lupidi, Philippe Bellet et Ludovic Montet. A la croisée des répertoires : présentation du travail d'un atelier de l'ARIAM Ile-de-France animé par Ludovic Montet, Barnabé Janin et Sarah Goldfarb.

Lundi 6 avril à 20h

Musique de chambre au Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice. Concert au profit de l'association "Les enfants d'Ankasina" par les élèves des Conservatoires André Navarra et Olivier Messiaen et une création, commande du festival à un jeune compositeur : Damien Chauvin. NB: concert gratuit avec libre participation au profit de l'association.

Mardi 7 avril à 20h30

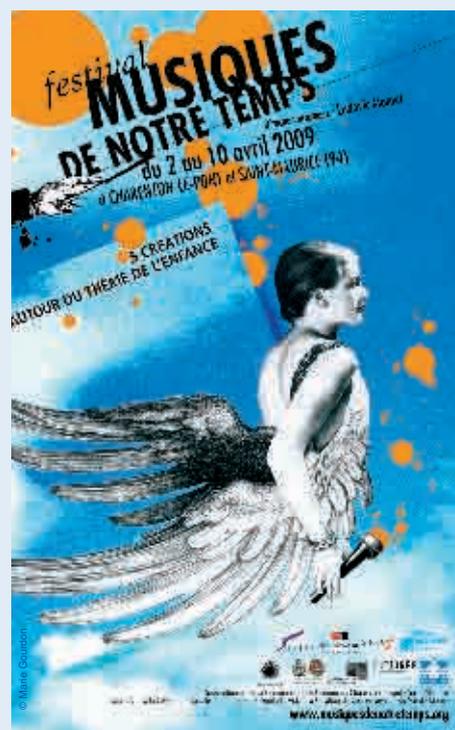
"Genèses" au Théâtre des 2 Rives. Création de Siegfried Canto pour électro-acoustique, voix, guitares et percussions. 4 musiciens, 2 danseuses et un créateur lumière autour du thème de la naissance du monde.

Mercredi 8 avril à 16h et 19h

"La cloche et le papillon" au conservatoire André Navarra. Création de Joël Grare pour percussions.

Judi 9 avril à 20h30

"Le pianiste et les sortilèges" au Théâtre des 2 Rives. Rêverie musicale autour de "L'Enfant et les sortilèges" de Maurice Ravel dans la version arrangée par Didier Puntos pour piano 4 mains, violoncelle, flûte.



Vendredi 10 avril à 20h

Musiques improvisées au conservatoire André Navarra avec le Tasty Pudding Jazz Band. Présentation du travail effectué par les élèves de la classe de jazz du conservatoire André Navarra.



Retrouvez le programme détaillé sur l'agenda "SORTIR mars-avril-mai" de la Communauté de communes !



Valérie Fruaut,
Vice-Présidente de la Communauté de Communes
chargée de la culture

"Si, d'année en année, le Festival Musiques de notre Temps s'est forgé son identité sur notre territoire, c'est aussi l'identité musicale de notre territoire qui se forge au travers de cet événement. Profondément enraciné sur nos villes, il prend naissance au cœur du conservatoire André Navarra et construit avec les professeurs et les élèves de nombreux projets pédagogiques menés "tambour battant" ! A la croisée des répertoires, sur le fil de l'improvisation et de la création, le public rencontre de nouveaux chemins musicaux qui mènent l'esprit au-delà des conventions, à la découverte d'un bouillonnement créatif, loin des clichés et des lieux communs".



THÉÂTRE

Deux soirs, deux pièces, deux Mesguich

Les 5 et 6 mai, le T.V.O. et le petit t2r vous proposent un diptyque Mesguich : deux rencontres dans l'univers théâtral d'un des plus grands metteurs en scène français contemporain à ne pas manquer !

L'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune

En octobre 1985, Henri Virlojeux et Daniel Mesguich, respectivement dans les rôles de Descartes et de Pascal, créaient, dans une mise en scène de Jean-Pierre Miquel, cette pièce que Jean-Claude Brisville a imaginée librement d'un huis clos qui a réellement eu lieu en 1647 entre les deux grands philosophes. 24 ans plus tard, comme en écho et en hommage à Virlojeux et Miquel, Daniel enfle le costume du rationaliste et pragmatique Descartes et cède celui du mystique et tourmenté Pascal le Jeune à son fils William.

Un échange de rôles comme une mise en abîme à ce texte, à ces paroles lointaines qui se présentent aux spectateurs comme un exact miroir tendu à notre temps.

Le Désespoir tout blanc

Les mêmes soirs, au petit t2r, le public se rassasiera d'un texte considéré comme l'un des plus beaux du XX^{ème} siècle. Cette pièce créée d'après le roman de Clarisse Nicoïdski, mise en scène par Daniel Mesguich, est admirablement servie par Catherine Berriane dans le rôle de Lili. Lili, l'idiote, toutes les idioties, tous les idiots, le refoulé de notre société. Ce spectacle poétique n'est pas facile à vivre mais il résonne en chacun de nous pour mieux nous faire réfléchir sur notre état d'être, sur notre perception de l'autre comblé de ses différences, sur notre fragilité face à l'autisme, face à ce handicap.

Mardi 5 et mercredi 6 mai à 20h30,

- Le Désespoir tout blanc de C. Nicoïdski

Le petit t2r. - Charenton le Pont

- L'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune, de J.C. Brisville
- T.V.O. - Saint-Maurice

Tél. 01.46.76.67.00

EXPOSITION

Vestiaire

Du 9 avril au 7 mai 2009, l'association Itinéraire-art contemporain et 34 artistes vous proposent, à l'Espace Art et Liberté, une exposition intitulée "Vestiaire"

Vestiaire : endroit où on ôte ses habits. C'est un endroit commun et intime.

On y laisse un lourd manteau, une carapace, une peau. On y est nu comme après une mue.

Le vestiaire comme un lieu de transformation ; tantôt chaud plein d'odeurs, de vie, de voix, de chaleur, de sel, de couleurs et ensuite vide, avec un gant, une chaussette ou un parapluie oublié et des pas qui résonnent sur un vide couleur chambre d'hôpital.

Le vestiaire comme un témoin vie-mort.

Le vestiaire où on va abandonner un peu de soi comme les certitudes ou habitudes qui nous habitent. Le vestiaire comme un endroit mémoire où on laisse une part de nous comme de vieux oripeaux.

Le vestiaire-panique où l'on ne retrouve plus ses habits ; celui où l'on a tout perdu.

Celui où l'on pleure sa défaite. Il y a aussi le vestiaire pour spectacle plein de joies, d'excitations et d'impatiences.

Et le dernier vestiaire...



Espace Art et Liberté

3, place des Marseillais

94220 Charenton-le-pont

Du mardi au samedi de 13h à 18h

Vernissage le jeudi 9 avril à 19h

Renseignements : 01.46.76.68.05

VIE ÉCONOMIQUE

Quand sport et entreprise font bon ménage !



L'Association sportive du Crédit Foncier organise la troisième édition de la Charentonnaise Entreprise le mardi 28 avril 2009 entre 12 h et 14 h dans le bois de Vincennes. Les organisateurs, très satisfaits d'avoir accueilli 240 coureurs lors de la précédente édition, espèrent compter cette année encore de très nombreux participants pour cette manifestation unique de l'Est Parisien.

Cette année, une nouvelle course

Cette année, un nouveau parcours dans le bois et autour du lac Daumesnil a été imaginé pour les trois épreuves : la grande course de 7000 mètres, le 3500 mètres en duo et pour la première fois en individuel. Le départ sera donné à 12h15 pour ces dernières et à 12h30 pour la grande course.

Les inscriptions sont ouvertes aux participants individuels...

Nouveau : un lien, www.lacharentonnaisentreprises.org, permet aux participants de s'inscrire directement et de payer en ligne par carte bleue. Le paiement pourra

éventuellement être effectué par chèque transmis par courrier. Par ailleurs le chronométrage par puce électronique autorisera des inscriptions une semaine avant le jour de la course. La participation pour le dossard est fixée à 8 €. Tous les participants recevront médailles, maillots, eau pendant la course, collation après l'effort.

... comme aux entreprises.

Les entreprises qui souhaitent participer et voir leur nom apparaître sur les dossards devront régler leur participation par chèque à l'ordre de l'ASCFF, et l'adresse avant le 30 mars 2009 dernier délai au :

Crédit Foncier - La Charentonnaise - ASCFF
4, Quai de Bercy
94224 Charenton-le-Pont cedex.

Par ailleurs, chaque entreprise devra fournir entre 2 et 4 bénévoles.

Pour toute question sur cette épreuve, contacter Roland Balagué, par mail à Roland.Balague@creditfoncier.fr soit par téléphone au 01.57.44.75.14 ou au 06.78.81.10.73

Les métiers du développement durable

Le Bus Véolia Compétences fera escale le 2 avril prochain de 10h à 17h Place Montgolfier à Saint-Maurice. Les équipes de Véolia Environnement vous accueillent dans leur bus itinérant pour vous faire découvrir les métiers et les opportunités de carrières liés au développement durable.



Le club Gravelle Entreprendre se réunit

La prochaine réunion du club Gravelle Entreprendre aura lieu le 28 avril prochain à l'Espace Toffoli de Charenton. Elle sera consacrée aux techniques de prospection clientèle. Si vous souhaitez vous inscrire à cette réunion ou rejoindre le club, contactez le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi. Tél. 01.46.76.50.05 e-mail : eliette.dervaux@charentonlepont.fr

MONDE COMBATTANT Journée du souvenir

Le **dimanche 26 avril**, Charenton et Saint-Maurice commémoreront la **journée nationale du Souvenir de la Déportation**. Cette cérémonie se déroulera place Charles de Gaulle à Saint-Maurice à 11h30.

Car à disposition à 11h15 : place Aristide Briand à Charenton.

A Charenton, comme chaque année, une cérémonie commémorant le **génocide arménien** se déroulera le **jeudi 23 avril** à 17h30 devant le Khatchkar, monument situé square de la Cerisaie.

GROUPE CHARENTON DEMAIN

VIDÉO-SURVEILLANCE : DÉSORMAIS UNE NÉCESSITÉ

La vidéo-surveillance ne prétend pas résoudre tous les problèmes d'insécurité ; elle n'est qu'un élément parmi d'autres de la protection des individus et des biens. Qui peut-elle déranger ?

Elle contribue à l'intérêt collectif du maintien de la sécurité et n'est **absolument pas contradictoire avec la préservation des libertés individuelles**, contrairement à ce que voudrait faire croire l'opposition municipale.

Carte bancaire, téléphone portable, Internet, GPS, tous ces objets de la vie quotidienne permettent bien davantage de repérer personnellement les individus et de les suivre. On pourrait plutôt comparer la vidéo-surveillance à l'introduction de l'éclairage public au XIX^e siècle, rendant plus sûres nos rues et nos commerces.

La vidéo-surveillance se veut avant tout préventive puisqu'elle tend à dissuader certains comportements. Elle peut être répressive si un acte délictueux a été commis. Elle n'est en aucun cas invasive au sens où elle ne sert pas à surveiller secrètement un individu.

Il existe à Charenton, comme ailleurs, des espaces sensibles qu'il nous faut protéger des incivilités. Nous sommes certains que les Charentonnais sont prêts à accepter cette surveillance, très encadrée par la loi, pour **améliorer le niveau de la sécurité de tous**.



Les élus du groupe Charenton Demain

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

CHARENTON FACE AUX HANDICAPS : POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a un objectif : "l'accès à tout pour tous". La scolarisation, l'insertion professionnelle, l'emploi devront être réellement possibles pour tous, et les établissements recevant du public (E.R.P.) devront être mis aux normes d'accessibilité d'ici 2015.

C'est un enjeu primordial pour l'égalité de tous les citoyens.

A Charenton, comme ailleurs, nous sommes dans l'obligation d'adapter tous les sites municipaux (écoles, services, équipements sportifs...).

Deux commissions composées d'élus et de représentants d'associations travaillent à mettre en œuvre ce projet ambitieux. Le groupe "Réunir pour changer" participe activement à ces réflexions. Nos principes de base sont en adéquation avec une politique juste et équitable pour tous les citoyens et notamment pour les personnes atteintes d'un handicap.

C'est à notre ville de s'adapter aux situations de handicap et non pas l'inverse. Ainsi nous devons faire en sorte que tous les enfants handicapés puissent être scolarisés dans de bonnes conditions et près de chez eux.

Nous veillerons à ce que le plan pluriannuel pour la mise aux normes des ERP de notre ville et de sa voirie réponde à échéance aux grands principes de la loi.

En outre, un important effort devra être fait par la ville pour atteindre la norme légale qui fixe à 6% le taux de travailleurs handicapés dans l'effectif salarié du secteur public. Charenton est encore loin du compte !

Pour accompagner toutes ces évolutions, nous proposons la création d'un portail Internet interactif, à partir du site charenton.fr, dédié aux questions liées aux handicaps dans notre ville.

Des efforts financiers importants devront être consentis et nous veillerons à ce que la Municipalité en fasse une priorité ainsi qu'à l'emploi scrupuleux des deniers publics, pour que la citoyenneté de tous ne soit pas un vain mot.

Le 10 mars 2009,

Notre blog : <http://ps-charenton.fr>



Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer" entouré de J. STEFANI, M. DEFAYE et S. POULAIN

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

LE CONSEIL MUNICIPAL : QUEL ESPACE DE DÉMOCRATIE ?

Charenton Magazine de février 2009 vous présente deux nouvelles maires-adjoints et une conseillère municipale déléguée. Le Groupe Charenton en Mouvement, fidèle à sa démarche de transparence, complète cette information en détaillant davantage l'élection de la liste des maires-adjoints proposée par monsieur le Maire le 18 décembre dernier en Conseil Municipal. En réalité, cette liste fut loin de faire l'unanimité lors de la découverte des résultats à l'issue d'un vote à bulletin secret : **votes blancs = 14 ; votes pour = 19**. Total voix exprimées = 33.

Un second vote, toujours à bulletin secret, s'est ensuite tenu pour l'élection du représentant de la Municipalité au sein du conseil d'administration de la résidence Jeanne d'Albret. **Résultats** : pour la candidate proposée par monsieur le Maire = 19 ; **pour la candidate proposée par notre groupe = 3 ; votes blancs = 12**. Total voix exprimées = 34.

Ces résultats font la démonstration que les propositions de Monsieur le Maire ne recueillent pas l'unanimité. Force est de constater que le Conseil Municipal n'est un espace de démocratie qu'à une seule condition : voter à bulletin secret.

Même scénario lors du dernier conseil consacré au Débat d'Orientation Budgétaire : nous aurions aimé entendre la voix des élus municipaux plutôt que celle du Bureau municipal.

Il n'est pas normal que les décisions engageant l'avenir des Charentonnais continuent à être adoptées à main levée après un simulacre de discussion.



Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric

Chaque mois, Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville.



Où en est-on du projet d'extension du tramway parisien ? Est-il vrai que le souterrain de la Porte de Charenton va disparaître ? Jean A.

Charenton Magazine : Après la phase d'enquête publique, nous allons entrer

dans une phase opérationnelle avec un prochain démarrage des travaux. La mise en service de l'extension du tramway T3 (tronçon porte d'Ivry-porte de la Chapelle) est prévue pour fin 2012.

Effectivement, la Ville de Paris est restée sur sa position visant à combler la trémie de la porte de Charenton, malgré les pétitions, lettres et interventions diverses que nous avons pu faire. Le combat n'aura pas été inutile car nous avons évité, porte de Charenton, la construction d'un site de maintenance des rames prévue initialement.

Je trouve que les pistes cyclables sont dangereuses pour ceux qui les empruntent. De plus, le réseau n'est pas assez développé. Que compte faire la Ville ? Noémie R.

C.M. : Malgré notre volonté de développer le réseau de pistes

cyclables, nous nous heurtons à Charenton, soit à l'étroitesse de nos rues, soit à un environnement urbain très contraint. L'exemple de l'avenue de Lattre de Tassigny est significatif. Le Conseil général a pour projet de faire monter les cyclistes dans le sens de la circulation et de descendre sur le trottoir à contre-sens côté Charenton, alors que c'est pourtant l'une des avenues les plus larges et à sens unique de la ville.

Il n'y a malheureusement pas de risque zéro en termes de sécurité. On le voit à Paris qui a pourtant déployé des efforts importants sur son réseau cyclable : les vélos sont parfois obligés de cohabiter avec la circulation automobile ou d'emprunter les couloirs de bus ! Le contexte très urbain de nos villes ne favorise pas une pratique aisée du vélo. A nous toutefois de proposer une voie cyclable, par exemple chaque fois que nous engageons des travaux sur une rue et que celle-ci s'y prête. Nous devons penser aussi aux piétons qui doivent conserver le droit de circuler sans risques sur les trottoirs.



Dans le dernier Charenton Magazine, vous indiquez que les impôts n'augmentent pas à Charenton. Pourtant, sur mes feuilles de taxe d'habitation et de taxe foncière, il y a bien une hausse... Marie F.

C.M. : Effectivement, les taux de la fiscalité communale votés en Conseil municipal n'ont pas été augmentés depuis 4 ans. Ce sera également le cas en 2009. Mais, d'une part, le Département et la Région ont fortement augmenté leurs propres taux ces dernières années. D'autre part, l'augmentation des cotisations fiscales de vos taxes d'habitation et foncière s'explique par l'évolution annuelle de la valeur locative de votre logement. Or, cette variation ne relève pas du choix des élus locaux mais de l'Etat qui décide chaque année de revaloriser les bases d'imposition locales. C'est là la raison des hausses que vous avez pu constater. Dans tous les cas, la cotisation versée par une famille, au titre de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière, reste l'une des plus faibles du département du Val-de-Marne. A Charenton, les taux décidés par la Ville n'augmentent donc pas.

Dans quelques jours, la Foire du Trône s'installera sur la Pelouse de Reuilly. Cette manifestation a-t-elle vraiment vocation à se tenir sur ce site, alors que pour les Charentonnais c'est une source de nuisances en tous genres ? Bertrand W.

C.M. : Vous avez raison de déplorer qu'une telle manifestation, qui attire des milliers de visiteurs, puisse se dérouler en plein cœur du Bois de Vincennes. Ce dernier se situe sur le territoire parisien et le Maire de Paris a donc seul l'autorité de décider de la tenue de la Foire du Trône. Même s'il faut reconnaître que des efforts ont été accomplis l'an dernier par la Ville de Paris (mise en place de navettes notamment), force est de constater que le Bois de Vincennes, qui ne devrait être qu'un lieu de quiétude et de promenade, est alors envahi de véhicules ce qui n'est pas acceptable. Ce l'est d'autant moins que ce sont les riverains qui en subissent les conséquences : circulation difficile, stationnement anarchique, bruit,... Nous continuerons à être vigilants, à exiger des renforts auprès du Préfet pour éviter tout débordement. Par rapport à Paris, nous manifestons inlassablement notre désaccord qui n'est pas dirigé contre les forains, mais bien contre la tenue de la Foire au sein du Bois de Vincennes.



IMPORTANT !

Etudiants à l'approche d'examens, ou voyageurs à l'approche des vacances d'été, pensez dès maintenant à vos justificatifs d'identité.

Sachez en effet qu'en cette période, les délais d'obtention s'allongent pour les cartes nationales d'identité comme pour les passeports.

Renseignements : 01.46.76.46.57

RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en avril 1993 doivent venir se faire recenser d'avril 2009 à juin 2009

Ceux nés en mai 1993 doivent venir se faire recenser de mai 2009 à juillet 2009.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-a-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h

et de 13h15 à 17h15

Samedi 8h30 à 12h

01.46.76.46.50

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

JANVIER 2009

Ethan MARTINEZ

Elsa ELBAZ

Andréa CORNIC

FÉVRIER 2009

Océane BIOT

Noam BRAMI

Sacha BREDA

Simo-Pharrell CLÉREMPUY

Lina KUTLLOVCI

Romy POLITI

Asher KORENBAJZER

Louis HAMON

Maïa BRODBECK

Daniel SEBBAN

Camille FROMENT

Tess FELLAH

Albane FAUCHILLE

Aleksandar MIRKOVIC

Zalag HAPCHETTE

Timothée ROY

Paul BOUSSUS

Chloé DELCHET

Eliot BOUQUEREL

Naor HANOUF

Arthur POMIES

Elisheva LAHMI

Louka BOYER--DI BERNARDO

Simon BOUMENDIL

Gaspard CLEMENÇON

Roman GAUDILLAT

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

FÉVRIER 2009

Johana COHEN et Jonathan ZEITOUN

Karine DUPUPET et Stéphane PICAUT

Laetitia PAULIN et Alexis SAHAGUIAN

Charlotte SAADA et Jérémy LAFOND

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

JANVIER 2009

Simone MICHÉA, Veuve PLÉ

Denise LE CLAIRE

Jean-Pierre KLEIN

FÉVRIER 2009

Dr. Gaston COULOMBIER

Christelle-De-Verjeans BOLINDA-SENGELE

Nicole de SAINT RIQUET

Emilienne BATIFOR, Veuve BELLAS

Taubas KORNBLUM, Epouse CUKIER

Eugène MAVET

Jacqueline HAMON, Epouse HAIDAR

Yvette ROBERT, Veuve BICHE

Yvonne ROUX, Epouse HONNORAT

Benjamin HAGEGE

Jacqueline GOUIN

Lucienne COURTOIS, Veuve MAILLARD

Léone RENAULT, Epouse RICARD

Yvonne MOLNAR

Hamid LADJICI

Robert FITTE

Jeanne CHAVARRIA, Epouse IMBERT

Philibert COSNIER

MARS 2009

Monique GODDE

@ Contactez vos élus

Jean-Marie Brétillon

Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller général du Val-de-Marne
jean-marie.bretillon@charenton.fr

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint
chargé des Finances, des Ressources
humaines et des Moyens généraux
herve.gicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint
chargé de la jeunesse
valerie.bourcier@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint
chargé de la solidarité
(santé, action sociale, logement)
pierre.miroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint
chargé de l'enfance, de l'éducation
et de l'enseignement secondaire
marie-helene.magne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint
chargé de l'environnement,
du patrimoine et du cadre de vie
jean-pierre.cron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint
chargé de la vie associative,
du commerce, de l'emploi
et des nouvelles technologies
patrick.segalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint
chargé des sports
benoit.gailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint
chargé des affaires civiles
chantal.lehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint
chargé de la vie des seniors
chantal.gratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint
chargé de la communication,
des relations institutionnelles
et du partenariat économique
anne-marie.thierce@charenton.fr

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre
circonscription, tiendra une perma-
nence à l'Hôtel de Ville de Charenton,
mercredi 22 avril à partir de 19h.



Horaires d'ouverture des accueils municipaux

• Hôtel de Ville

48, rue de Paris
Du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h15-17h15
Une permanence est assurée entre 12h et 13h15
(ensemble des services municipaux fermés).

• Centre administratif Sully

16, rue de Sully
8h30-12h et 13h15-17h15
Permanence des Affaires générales
le samedi matin de 8h30 à 12h.

• Centre administratif Valmy

11, rue de Valmy
8h30-12h et 13h15-17h15
sauf le vendredi 8h30-12h et 13h15-16h

• Direction de l'Environnement, du Patrimoine et du Cadre de vie

49, rue de Paris
8h30-12h et 13h15-17h15

• Centre Alexandre Portier

21 bis, rue des Bordeaux
8h30-12h et 13h15-17h15
Fermé au public le mardi après-midi

Adresses utiles

• Police municipale

Place Henri Astier
Tél. 01.43.68.02.93

• Police nationale

26, rue de Conflans
Tél. 01.43.53.61.20

• Assurance maladie

19, rue Arthur Croquette
Tel : 0.820.904.156



Collecte des encombrants

Afin de rationaliser la col-
lecte des encombrants, la
ville a été découpée en 2 secteurs.

• **Secteur 1** : De la rue de Paris (incluse)
à l'avenue de Gravelle.

Collecte : 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois soit,
les mardi 7 et 21 avril 2009.

• **Secteur 2** : De la rue de Paris (exclue)
au quai des Carrières

Collecte : 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois soit,
les mardi 14 et 28 avril 2009.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 5 avril

NGUYEN - 14, rue Victor Hugo
Tel. 01.43.76.62.32

• Dimanche 12 et lundi 13 avril

LIENHARD - 118, rue de Paris
Tel. 01.43.68.18.32

• Dimanche 19 avril

PRADEAU - 3, place des Marseillais
Tel. 01.43.75.14.68

• Dimanche 26 avril

MONDOT - 2, rue du Général Leclerc
Tel. 01.43.68.03.97

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h,
le samedi de 14h à 24h, et le dimanche
et les jours fériés de 8h à 24h.
Appelez le 15.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01.48.52.31.17

Relaxation

Monique Sester propose, en 12
séances, de vous faire découvrir les
techniques de relaxation. Ces cours se
déroulent le lundi à partir de 19h à
l'Espace Claude Bessy de la Coupole,
place des Marseillais.
Inscriptions au 01.49.77.64.84

Fleurir mon balcon,
c'est fleurir ma ville!

CONCOURS 2009 DES BALCONS FLEURIS,
avec les fleuristes de la ville



Inscriptions jusqu'au 14 juin 2009

Bulletin de participation et règlement en Mairie, Tél. 01 46 76 48 12 - www.charenton.fr